# L'ABEILLE.

PAR [illegible] MAGNE, & CO.
[illegible] RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.

ABONNEMENT.

[illegible] ville, une année d'avance $12
[illegible] la campagne, trois fois par [illegible] une année d'avance, 10

[illegible]

## CABOTAGE.

POUR LA MOBILE—Paquebot régulier—Tous les [illegible] capitaine R. A. Horn [illegible] pour les voyages [illegible] les mardis après l'arrivée [illegible] J & R GEDDES, agens, 81, rue Commerce.

POUR VICKSBURG, Grand Gulf, Rodney, Natchez et tous les lieux intermédiaires—Le superbe bateau à vapeur MISSOURI, capt. Grice partira pour les points susdits tous les jeudis soirs, à 4 heures, du grand [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à CHS. DOANE & Co., 61, Poydras.

ARRANGEMENT D'ETE.
POUR BATON ROUGE, Port Hudson, Bayou Sarah et Tunica—Le steamboat BRILLANT, partira de la Nouvelle-Orléans tous les mercredis et vendredis à 10 heures du matin et son retour il partira du Bayou Sarah tous les lundis et vendredis à 10 heures du matin, et arrivera à la Nouvelle-Orléans, tous les lundis et vendredis. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au capitaine à bord ou à STETSON & AVERY ou à HAWTHORN & WOODS rue Gravier. [illegible] Bayou Sarah. 2 juin

AVIS.
Ligne de la malle des E. Unis entre la Nouvelle-Orléans et Mobile.
Le bateau partira tous les jours pour Mobile après l'arrivée des chars de onze heures.
Pour fret ou passage, s'adresser à A. O. SLOO, 25 Camp.
29 sept Bureau de la malle les Etats Unis

PAQUEBOT REGULIER—Pour la baie St Louis, Passe-Christiane, Mississippi City, Biloxi et Pascagoula—Le bateau à vapeur SWAN, capitaine W. H. Linthert, partira tous les mardis et jeudis après l'arrivée des chars de [illegible] heures du matin, et tous les samedis après l'arrivée des chars de 7 heures du soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à PRIESTLEY & BEIN, 19, Nile Levée.

PAQUEBOTS REGULIERS ENTRE LA NOUVELLE ORLEANS & BOSTON.
LIGNE DE FAIRFIELD, LINCOLN & co.
Un partira de la Nouvelle-Orléans tous les dix jours.

| | |
|---|---|
| Navire Kentucky, | capitaine Rogers |
| Dirna, | Freeman. |
| Tennessee | Wise. |
| Barque Bashaw | Howes. |
| Sunda, | Burwell |
| Natchez, | Lindsay |
| Southport, | Hewlett. |

Tous les navires ci-dessus sont de première classe et [illegible] pour le commerce; [illegible] Les capitaines [illegible]
[illegible] HARROD & DARLING, rue de la Commune.

AGENT POUR LES PASSAGERS qui désirent [illegible] Texas [illegible]
ALEXANDER GOW [illegible]

POUR NEW YORK—Le navire [illegible] partira sous peu [illegible] FOSDICK & BRO.

POUR NEW YORK—Le navire paquebot FAIRFIELD, capitaine Wilson, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J W STANTON & Co. encoignure Lafayette et Magasins

POUR NEW YORK—Le navire [illegible] capitaine C R. Mumford [illegible] HULLIN & WOODRUFF.

POUR NEW YORK—Le beau brick COMET, capitaine [illegible] J. W. STANTON & Co. coin de Magasin et Lafayette.

POUR NEW YORK—La barque HUNTRESS [illegible] S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

POUR NEW YORK—Le navire paquebot JOHN MINTURN, capitaine Stark, ayant la principale partie de son chargement allant à bord, partira [illegible] Pour le reste du fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord, entre les deux marchés, ou à J W STANTON & Co. Magasins et Lafayette.

POUR NEW YORK—Le navire JAMES EDWARD, capitaine Webster partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à T & S TOBY & BOGERT, 70 Camp

POUR NEW YORK—Le navire SHAKSPEARE, capitaine Allen Miner, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord, vis-à-vis le Marché aux Légumes, ou à HULLEN & WOODRUFF 60 Camp

POUR PHILADELPHIE—Le beau navire fin voilier de première classe, ALMYRA, capitaine Thayer, ayant une grande partie de son chargement [illegible] FOSDICK & BRO. 66, Camp

POUR PHILADELPHIE—Le brick fin voilier KOWNE, capitaine Bradley, ayant la plus grande partie de son chargement arrêtée, partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à S. TOBY & BOGERT, 70 Camp

POUR BOSTON—La barque de première classe AMOS PATTEN, capitaine Thompson ayant une grande partie de son chargement engagé, partira [illegible] WIGGIN & DAVENPORT, 53 Magasins.

POUR BOSTON—Le navire KENTUCKY, capt J. L. Rogers, partira sous peu. Pour fret ou passage [illegible] HARROD DARLING & Co., 49 Commune.

POUR BOSTON—Le navire MEDORA, capitaine [illegible] partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à S & J P WHITNEY 73 Camp.

POUR BOSTON—Un navire de première classe [illegible] Pour fret ou passage s'adresser à FOSDICK & BROTH. 66 Camp.

POUR BOSTON—Le navire TIGER, capitaine Lovell, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à T & S TOBY & BOGERT 70 Camp Wm PORTER 93 Commune

POUR BOSTON—La barque AMOS PATTEN, capitaine Thompson partira sous peu. Pour fret ou passage [illegible] WIGGIN & DAVENPORT, 53, rue des Magasins.

POUR PHILADELPHIE—Le 15 du courant—La barque BACKUS, capitaine W. C. Stoterburg [illegible] J. H. ASHBRIDGE

POUR PHILADELPHIE—Le brick BOURNE, capitaine Beckley, partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la [illegible] FOSDICK & BROTHER 66 Camp

POUR PHILADELPHIE—La barque JOSEPHINE, capitaine Johnson, partira sous peu. Pour fret ou passage [illegible] J. D. DENEGRE, 24 Douane

POUR PHILADELPHIE—La barque TARQUIN, capitaine Hosmer, partira sous peu [illegible] S & J P WHITNEY, 73 Camp.

POUR PHILADELPHIE—[illegible] W. W. [illegible] WHITNEY, 73 Camp.

POUR BALTIMORE—Le brick [illegible] de première classe, ARCHER, capitaine [illegible] GEORGE BEDFORD 47 Commune

POUR BALTIMORE—Le navire TIPPECANOE, capt. Alexander Gray peut prendre des [illegible] Pour fret ou passage [illegible] GEORGE BEDFORD, 47, Commune.

POUR NORFOLK—Le brick NUEVITAS, capt McFarland, est actuellement en chargement et partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à FOSDICK & BROT.

MANTAS—134 balles convenables pour le marché du Mexique, en débarquement du navire Middlesex et à vendre par TUFTS & HOBART, 30 Douane.

# PORTS D'EUROPE

POUR LE HAVRE—Le navire de première classe fin voilier PRENTICE, capt Hopkins, partira sous peu ayant une grande partie de son chargement engagé. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord ou à S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.
3 déc

POUR LE HAVRE—Le navire A 1. fin voilier TIMOLEON, capitaine Dyer, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de 300 balles coton ou passage, s'adresser à L. H. GALE, 93, Commune.
2 déc

POUR LE HAVRE—Le navire MEGUNTICOOK, capitaine S Mayo, ayant la plus grande partie de son chargement arrêtée, partira sous peu. Pour fret de 200 balles coton ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser au capitaine à bord vis-à-vis la presse d'Orléans, ou à S & J P WHITNEY, 73, Camp.
2 déc

POUR LE HAVRE—Le navire de première classe fin voilier, OREGON, capitaine Gibben, partira sous peu, ayant la plus grande partie de son chargement engagé. Pour fret de 400 balles de coton ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à LEVI H GALE, 93 Commune.

POUR LE HAVRE—Le navire français L'ANGELLE, capitaine Vamon, partira sous peu pour la [illegible] Pour fret de 300 balles de coton ou passage ayant de beaux aménagements, s'adresser au capitaine à bord ou à BLANCHARD LIMER & Co, 34, Bienville

POUR LE HAVRE—La barque de 1ère classe, fine voilière, ELIZA THORNTON, capt. Patterson, partira sous peu. Pour fret de 300 balles ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à LEVI H. GALE, 93 Commune.
29 nov

POUR LE HAVRE—Le navire de première classe fin voilier, CONSTITUTION, capitaine Peabody, ayant la plus grande partie de sa cargaison arrêtée [illegible] partira sous peu. Pour fret de 300 balles ou passage ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord vis-à-vis la presse d'Orléans ou à BAILEY & SAXTON, 47 Commune
22 nov

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier CHANOVER, capitaine Drummond, partira sous peu, ayant presque tout son chargement. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp
17 nov

POUR LE HAVRE—Navire régulier—Le navire paquebot de première classe SEA LION, capt Howes, est actuellement prêt à recevoir du fret, pour [illegible] passage, s'adresser au capitaine à bord en face de l'Hôtel de la Monnaie, ou à S & J P WHITNEY, 73, Camp
1 nov

POUR BORDEAUX—Le bon navire TALMA, capitaine J. Cayol, partira immédiatement pour ce port. Pour fret de 200 balles de coton, s'adresser au capitaine à bord ou à CHARLES DUFOUR, 11 Conti
16 nov

POUR LIVERPOOL—Le navire ESPINDOLA, capitaine Barnston, partira sous peu. Pour fret de 350 balles coton, s'adresser à LEVI H. GALE, 93 Commune
14 déc

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier HURON, capitaine Payne, partira sous peu, ayant presque tout son chargement. Pour fret de 300 balles ou passage, s'adresser au capt à bord ou à S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp
10 déc

POUR LIVERPOOL—La barque fine voilière SAXONY, capitaine Scudders, partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, s'adresser à LEVI H. GALE, 93, Commune
9 déc

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier COLUMBIA, capitaine Robinson, ayant la plus grande partie de son chargement à bord, partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à LEVI H. GALE, 93 Commune.
9 déc

POUR LIVERPOOL—Le navire ALEXANDRIA, capitaine Turner, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à J. H. ASHBRIDGE, 97, Camp.
9 déc

POUR LIVERPOOL—Passage seulement—Le navire POTOMAC, capitaine Berry, partira demain. Pour passage seulement, s'adresser à bord, J. H. ASHBRIDGE, 97, Camp.
9 déc

POUR LIVERPOOL—Passage seulement—La barque fine voilière NEREID, capitaine Grant, partira dans quelques jours. Pour passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à LEVI H GALE, 93, rue Commune.
7 déc

POUR LIVERPOOL—Le navire ELIZABETH BRUCE, capitaine Pollard, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à bord ou à S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.
6 déc

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier CONSTANTINE, capitaine Wadsworth, partira sous peu ayant la plus grande quantité de son chargement arrêté à bord. Pour fret de 350 balles de coton ou passage, s'adresser à LEVI H GALE, 93 Commune
1 déc

POUR LIVERPOOL—Le navire OCTAVIUS, capitaine Colburn Jr. partira sous peu. Pour fret de 300 balles coton, s'adresser à bord vis-à-vis la presse d'Orléans ou à S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp
1 déc

POUR LIVERPOOL—Le navire METAKA, capitaine J. H McLarren, ayant la plus grande partie de sa cargaison arrêtée partira sous peu. Pour fret de 300 balles coton ou passage, s'adresser à bord ou à T & S TOBY & BOGERT, 70 Camp
29 nov

POUR LIVERPOOL.—Le navire BERWICK, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à LEVI H. GALE, 93, Commune.
28 nov

POUR LIVERPOOL—Passage seulement—Le navire POTOMAC, capt. Berry, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à bord ou à J. H. ASHBRIDGE, 97, Camp
24 nov

POUR LIVERPOOL—Le navire fin marcheur MEDFORD, capitaine Wilbur, partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton, ou passage, s'adresser à bord ou à S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp
24 nov

POUR GLASGOW—Le navire CALEDONIA, capitaine Massick, partira sous peu. Pour passage s'adresser à LEVI H. GALE, 93, Commune.

POUR HULL—Le navire fin voilier [illegible] capitaine Wood, partira immédiatement [illegible] passage, s'adresser à L. H. GALE, 93, Commune.
1 nov

POUR BREME—Passage seulement—La barque J. A. ADAMI, capitaine Rethfor, partant sous peu [illegible] s'adresser au capitaine à bord, ou à SCHMIDT & Co. 86, Bienville

On a besoin d'une goélette et d'un trois-mâts pour être immédiatement expédiés à New-York. S'adresser à FOSDICK & BROTH. 66 Camp.
6 déc

[illegible] bricks de première classe pour un chargement [illegible] S'adresser à FOSDICK & BROTH. 66 Camp.

POUR FRET OU PASSAGE—La barque fine voilière FAVORITE, capitaine Atkins, ayant la plus grande partie de son chargement arrêté. Pour balance du fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à SCHMIDT & Co. 86 rue Bienville

POUR FRET OU CHARTRES—Trois bricks de première classe, de la capacité de 250, 300 et 350 tonneaux, seront affrétés pour la côte, s'adresser à FOSDICK & BROTH, 66 Camp
12 nov

A FRETER—Deux bricks de première classe prendront du fret pour la côte, s'adresser à J H ASHBRIDGE 97, Camp
26 nov

On a besoin d'un navire pour prendre un chargement pour New-York. S'adresser à FOSDICK & BRO. 66, Camp
26 nov

On a besoin d'une goélette pour prendre un chargement pour New York. S'adresser à FOSDICK & BRO., 66, Camp
26 nov

ON a besoin d'un navire pour prendre du fret pour New York. S'adresser à HULLIN & WOODRUFF, 60, rue du Camp
25 nov

ON a besoin d'un navire pour prendre un chargement pour New York. S'adresser à FOSDICK & BROTH., 66, Camp.
25 nov

ON a besoin d'une goélette pour être expédiée immédiatement à Mobile, s'adresser à FOSDICK & BROTHER, 66 Camp
23 nov

POUR FRET OU CHARTRE—Une barque de la capacité de 800 balles de coton, un fret pour Marseille sera préféré, s'adresser à FOSDICK & BROTHER, 66 Camp
24 nov

## AVIS AUX HABITANTS, FERMIERS &c

MOULIN portatif, patenté, par le moyen duquel un homme peut moudre et cribler un boisseau de blé par heure, par une seule opération.

Les moulins ci-dessus sont faits pour moudre le blé, le maïs, le café, le riz et presque toutes les substances sèches. On peut faire plus d'ouvrage avec moins de peine en employant ce moulin qu'avec tout autre mise en usage en ce pays ou en Europe.

Les noix du moulin sont faits soit en métal soit en pierres et sont de forces différentes. On peut les adapter à des machines de la moindre force, à la vapeur ou autre, à des moulins à eau, ou à des mouvements produits par des chevaux ou bœufs, et conséquemment ils conviennent à des habitants pâtés de familles, maisons publiques, émigrants &c.

Les planteurs, fermiers et autres, peuvent se procurer des moulins pour nettoyer trois boisseaux de pois, moudre trois boisseaux d'orge, écraser un boisseau d'avoine par heure. Avec des moulins de la force d'un cheval, capable de triturer 12 à 15 boisseaux de pois, moudre trois boisseaux d'orge ou quatre boisseaux d'avoine par heure. On peut adapter ces moulins à toute espèce de machine, et par leur simplicité on ne peut craindre qu'ils se dérangent.

ALEX. GOW, 29 Bienville.

On peut voir ces moulins à l'Arcade de Bank. 27 d

PAR UN PROCEDE NOUVEAU et en une seule séance, le Dr. Achille LION, Dentiste de la faculté de Paris, pose des pièces artificielles de une jusqu'à six dents incorruptibles, qu'il garantit pendant dix ans. Cette garantie ne s'étend que sur les six dents de devant de la machoire supérieure. Les autres ne pouvant se fixer que par les procédés ordinaires.

Le Dr. A. Lion, n'a qu'un seul office en ville, rue Royale, No. 44, entre Bienville et Douane où il est visible tous les jours, consultations et opérations pour toutes les maladies de la bouche. 5 mai

## T. J. COOLEY,
*Avocat,*

BUREAU No. 1, EXCHANGE PLACE, AU PREMIER.

A REPRIS l'exercice de sa profession, et s'occupera des affaires dans les Cours de cette ville, ainsi que celles à la Cour de District dans la paroisse de la Pointe-Coupée
14 oct—6m

## AVIS AUX AVOCATS.

LEFEBVRE Lelièvre vient de recevoir un catalogue très étendu de JURISPRUDENCE ancienne et moderne, qu'il soumettra à son magasin à MM. les avocats qui désireraient lui donner des ordres. Il peut en céder quelques exemplaires.

A vendre par ledit:

Plusieurs douzaines de PIECES DE THEATRE, CANNES du Niagara, Recueil de caricatures, Romans nouveaux. Œuvres complètes de G. Sand, les cent jours, par Capefigue. 5 déc.

DRAYS supérieurs de Philadelphie et harnais complets pour drays, à vendre par J D. DENEGRE, 24, Douane.
10 oct

CAFE—347 sacs café fin vert, en débarquement du bateau à vapeur Alabama, de la Havane, à vendre par O H MIESEGAES, 24 Vieille Levée
8 d

SUCRE de la Havane, blanc et jaune, à vendre par MANUEL BLASCO, 26, Commune
8 déc

BEURRE de Goshen et fromage—160 frequins beurre de qualité supérieure, et 100 caisses fromage Goshen, en débarquement du navire Hilah, et à vendre par GEORGE HARRISON, 67, Tchoupitoulas
5 déc

SEL—500 sacs sel fin de Liverpool, en débarquement du navire Général Veazy, et à vendre par GEO. HARRISON, 67, Tchoupitoulas
5 déc

PERRY à pintes—400 yards excellentes pierres de York-shire, débarquant et à vendre [illegible] à $1 25 la yard, au comptant. S'adresser à GEO. HARRISON, 67, Tchoupitoulas

SEL—1,500 sacs sel commun et fin, de Liverpool, à flot, en [illegible] de la convenance des acheteurs, à vendre par GEO. HARRISON 67, Tchoupitoulas
2 déc

CAFE de Rio—[illegible] sacs, nouvelle récolte, de bonne qualité, en débarquement du navire Wolaa, et [illegible] JOSHUA DIXON, 19 Royale
6 déc

CAFE de Rio—[illegible] de nouvelle récolte et de bonne qualité [illegible] JOSHUA DIXON, 19, rue Royale

AVANCES—Le soussigné fera des avances sur consignations de sucre à ses correspondants à New York et Philadelphie. J. ALBERT, 22 St. Louis

FOIN—[illegible] balles en débarquement [illegible] T & S TOBY & BOGERT, 70, Camp

DAMEJEANNES—3000 Damejeannes de 5 gallons, à vendre par BLANCHARD, LIMER & Co., 34, Bienville.
17 nov

OR Américain et Espagnol, à vendre par BLANCHARD, LIMER & Co. 34, Bienville.
nov—12

TOILE d'Emballage—A vendre par HUGO C. GILDEMEESTER & Co, 47, rue Bienville.
6 déc

FER à cercles de toutes dimensions, à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER & Co, 47, rue Bienville.
6 déc

FERBLANC 1 et X à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER & Co, 47, rue Bienville.
6 déc

ORGE perlée, à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER & Co. 47, rue Bienville.
6 déc

GENIEVRE de Hollande, marque de steamboat et autres, toutes d'importation directe, à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER & Co. 47, rue Bienville.
6 déc

VIN du Cantemerle, de qualité supérieure, à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER & Co 47, rue Bienville.
6 déc

CAFE de Java, à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER & Co, 47, rue Bienville.
6 déc

EAU de Cologne, à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER & Co, 47, rue Bienville.
6 déc

VIN de Xérès de la marque bleu orange Yriarte, à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER & Co, 47, rue Bienville.
6 déc

PISTOLETS de cavalerie de la manufacture réputée Malherbe, à vendre par H. C. GILDEMEESTER & Co 47, rue Bienville.

VIN Blanc en baril, à vendre par A. DURAND, 7, rue Conti
7 déc

2500 Damejeannes de 5 gallons, à vendre par A. DURAND, 7, rue Conti
7 déc

ANISETTE—2 caisses anisette superfine, à vendre par A. DURAND, 7, rue Conti
7 déc

VIN de Bourgogne—100 caisses, à vendre par A. DURAND, 7, rue Conti
7 déc

VIN blanc—30 caisses à vendre par A. DURAND, 7, rue Conti
7 déc

TOILE à voile—30 pièces de Russie à vendre par A. DURAND, 7, rue Conti
7 déc

COGNAC en 1/2 pipes, à vendre par A. DURAND, 7, rue Conti
7 déc

MELASSE—12,000 gallons à livrer sur habitation, à vendre par MAUNSEL WHITE & Co.
7 déc

LES soussignés offrent à vendre—10 barriques Huile de baleine; 1000 caisses Blanc de Baleine; 1000 barillets Clous dimensions assorties; 1000 caisses Savon de Boston; 1000 sacs Café de Rio; 200 caisses Tabac manufacturé; 500 barils Résine et Brai; 500 caisses Morue; 1000 rames Papier à envelopper de différentes dimensions; 50 caisses Chandelles de suif; 20 do. Amidon.
WIGGIN & DAVENPORT, 53 Magasins
5 déc

TOILE et Corde d'emballage—100 pièces et 100 rouleaux à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 53 Magasins
5 déc

LARD—12 barriques plats-côtés, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 53 Magasins
5 déc

THE de différentes descriptions, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 53 Magasins
5 déc

MARCHANDISES DU PAYS—50 caisses coton blanc, 50 balles écru 4/4, 10 do. toile à draps extra-fine, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 53 Magasins
5 déc

BEURRE de l'Ouest—100 frequins de qualité supérieure venant d'arriver et à vendre par HEWITT HERAN & Co. 65, Camp
17 nov.

TABAC à chiquer—100 caisses du Missouri, venant d'arriver et à vendre par HEWITT, HERAN & Co. 65, Camp
17 nov.

TOILE, corde et ficelle d'emballage—1000 pièces toile forte de 44 pouces, du Kentucky, excellente marque; 600 rouleaux cordes du Kentucky, 800 du do. Missouri, 20 caisses et ballots ficelle, à vendre par HEWITT, HERAN & Co. 65, Camp
24 oct

PORC PRIME—500 barils à l'inspection, à vendre par HEWITT, HERAN & co, 65 Camp
4 nov

TOILE et Cordes d'emballage—800 pièces et 800 rouleaux du Kentucky, à vendre par HEWITT, HERAN & co. 65 Camp
4 nov

JEANS et Linseys—30 balles très forts, pour nègres, à vendre par HEWITT, HERAN & co. 65 Camp
4 nov

CAFE DE RIO—1,400 sacs en magasins et à vendre par HEWITT, HERAN & co. 65 Camp
4 nov

HARENGS, morue et maquereaux—75 caisses harengs, 200 do morue, 60 barils maquereaux No. 3, grande dimension en débarquement, à vendre par CANTIN, DARAN & Co. 11 et 13, St Louis.
2 oct

HUILE de baleine épurée, en débarquement, à vendre par CANTIN, DARAN & Co 13, rue St. Louis
15 sept

GRAISSE—176 barillets graisse en feuilles, en consignation, à vendre par CANTIN, DARAN & Co. 13, rue St Louis
15 sept

CARTES du Golfe du Mexique et de la côte de la Floride occidentale et de la Louisiane, à vendre par ALEX. GOW, 29, Bienville
15 sept

DAMEJEANNES de cinq gallons, à vendre par ALEX. GOW, 29, Bienville
15 sept

CAFE—250 sacs café de Rio, supérieur, à vendre par C. DOANE & co, 69 Poydras
10 d

THE—20 demi caisses thé Young Hyson en magasin, à vendre par CHARLES DOANE & co, 69 Poydras
10 d

BOUCHONS—5 balles bouchons fins, à vendre par C. DOANE & co, 69 Poydras
10 d

TABAC—10 caisses tabac Missouri, à vendre par C. DOANE & co, 69 Poydras
10 d

BEURRE—20 barillets beurre de l'Ouest, à vendre par C. DOANE & co, 69 Poydras
10 d

CAFE de Rio—De la nouvelle récolte, et de qualité supérieure, en magasin et à vendre par WM. PREHN, 56 Douane
10 d

FOIN—400 balles sur navire, à vendre par T & S TOBY & BOGERT
10 d

ALLUMETTES—10 caisses de 10 grosses de L. Clarke à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins.
10 déc

CAFE—170 sacs, 100 do. Java vieux gouvernement à vendre ROBERTS & HALL, 75, Magasins.
10 déc

EPICES—Un assortiment général en mains à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins.
10 déc

AMANDES—25 sacs dames écossées, 10 barils do à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co. 17, Conti.
9 déc

EAU DE VIE—25 barils ayant droit au drawback, à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co. 17, Conti
9 déc

RAISINS—700 caisses, 1/2 et 1/4 do. à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co, 17, rue Conti.
9 déc

CIGARES—100,000, cigares, à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co. 17, rue Conti.
9 déc

VINS—Malaga sec, Madère et Porto, à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co. 17, rue Conti.
9 déc

SUCRE de la Havane—Blanc et brun, à vendre à bas prix, pour clore une facture, par J. ALBERT, 22, St. Louis.
9 déc

CAFE de la Havane—50 sacs de la nouvelle récolte, à vendre par J. ALBERT, 22, rue St. Louis.
9 déc

LES soussignés ont à vendre au no. 164 rue du Camp, les articles suivants d'excellente qualité, à savoir: Ardoises Welch de Bangor de toutes les dimensions, faîtières et cordures; briques à feu anglaises, tuile, cuivre anglais et américain pour chaudronniers, plomb et ferblanc, clous à latte, blanc de plomb. &c. &c.
A vendre à bas prix pour du comptant en lots au gré des acheteurs par LYALL & DAVIDSON, 164, rue du Camp.
3 nov

ARDOISES de Welch—150 tonneaux, 1re. qualité, dernièrement débarqué du navire Tamenend, à vendre en lots au gré des acheteurs, par LYALL & DAVIDSON, 164, rue du Camp
8 nov

ARDOISES—22,350 en débarquement du navire Shepperd, à vendre par LYALL & DAVIDSON, 164 Camp
9 oct

CUIVRE pour doublage—25 caisses cuivre de chaudronnier, de divers poids et dimensions, en magasin et à vendre par LYALL & DAVIDSON, 164 Camp
9 oct

BRIQUES à feu anglaises, et pour fourneaux, tuiles de manufactures supérieures, à vendre par LYALL & DAVIDSON, 164 Camp
8 oct

A LOUER Présentement—Le haut des bâtisses appelées communement "Magasins Bleus," face aux rues Vieille Levée et Bienville et dernièrement occupé par l'hôtel de Mme. Morris. Pour les conditions qui seront libérales, s'adresser à BOUTIN, GALLY & Co. 79, rue Toulouse.
5 déc

A LOUER—Un vaste magasin à trois étages, situé rue de Chartres, No. 47, entre les rues Douane et Bienville, et occupé maintenant par MM. De Goer & Riffard. Ce magasin sera loué avec les étagères et comptoirs qui le garnissent; il est éclairé par le gaz et a l'eau dans la cour. Il y a de plus un grand arrière magasin à deux étages et un hangar couvert en zinc. On pourra en prendre possession immédiatement. S'adresser au Dr. BLANCHARD,
Encoignure Bourbon et St. Louis, entre six et neuf heures du matin, et deux et quatre heures de l'après-midi.
2 déc—6

A LOUER—Deux maisons très-commodes, situées: l'une à l'encoignure des rues Ste. Anne et Robertson, et l'autre rue Robertson, entre Ste. Anne et Dumaine. Les cours de ces maisons sont bien pavées et plantées d'arbres et d'arbustes. Il y a aussi de bonnes citernes et des puits en briques, ainsi que remises, écuries et autres bâtisses convenables pour famille.
S'adresser à JAMES ROACH, rue Robertson, entre Ste. Anne et Dumaine
1 déc

A LOUER—Le bas de la maison située rue de la Douane, No. 24.—Ce logement est très convenable pour faire un office d'avocat, de notaire, &c. &c. S'adresser chez MM. TOOLE & BARBIERE, rue de Chartres, No 20 ou sur les lieux. 17 sept.

A LOUER—Le magasin No. 25, rue Gravier. S'adresser à WOOD & SIMMONS, 90, Magasins
7 déc

A LOUER—Une Maison rue du Camp, entre Julie et Girod, attenant la résidence de M. H. McCall, ayant 2 étages et rez de chaussée, jardin derrière, water works, &c, très confortable pour une petite famille.

Une autre Maison même distribution, immédiatement derrière celle ci-dessus décrite, faisant face à la rue Ste. Marie.

Une Maison neuve en briques à 2 étages et magasin au rez de chaussée, cuisine haute, cour briquetée, water works, &c. face au marché Poydras, côté sud ouest.

Cette belle propriété encoignure Canal et Baronne, occupée comme pension par Madame Berniaud.

On donnera possession immédiatement. S'adresser à J. U. LAVILLEBEUVRE, 149, Commune.
7 déc

AVENDRE par les soussignés: châles cachemires, indoux, tartans et satin, cravattes satin assorties en qualité et couleur, tapis de drap pour tables et pianos, bretelles gomme élastique différentes qualités, gants soie, filoselle, filet, pour hommes et femmes, bas de soie et filoselle noirs, satin et cachemire pour devant de gilets, gances soie, poil de chèvre, boutons assortis soie noire et en couleur, do cordonnet, franges en soie assortie en couleurs, eau de Cologne, parfumerie, verreries, plateaux assortis, grecs à café, boîtes à musique, verres à montres, tabatières argent, lunettes en or, argent, écaille, acier, bijouterie, pistolets de combats de Lepage. Un grand assortiment de veaux cirés, vernis, maroquins assortis en couleur, de veaux, de peaux de mouton, tiges de bottes, avant pieds, chapeaux soie pour hommes etc. etc. CASTAING & LOMBARD, 53 Conti
8 oct

## MADAME CLARET,
*ACCOUCHEUSE.*

RECUE par la Faculté de Paris en 1830, et par la Faculté de la Louisiane en 1841, a l'honneur d'annoncer aux Dames de cette ville qu'elle a succédé à Mme Gicquel, dans le logement que celle-ci occupait à la rue Ste Anne, encoignure Bourbon.

Les titres de Mme. Claret comme accoucheure sont: Un grand prix au concours en 1834, après trois années d'études; sa réception en 1837 dans la société médicale d'accouchement instituée sous le patronage de la Reine des Français; sept années de pratique à Paris, et enfin le suffrage honorable des premiers médecins de cette ville.

Mme. Claret s'occupe des diverses affections de l'utérus et de la vaccination. 27 nov—1an

## CHANGEMENT DE DOMICILE.

MADAME FERRIOT, sage-femme, à l'honneur de prévenir ses clients qu'elle a transporté son domicile rue Ste Anne, No. 119, entre Bourbon et Dauphine.

Elle profite de cette circonstance pour solliciter le patronage des dames de cette ville comme successeur de Mesdames Vos, Fremaux et Giquel, et recommandée par le docteur Guesnard. 13 juin

AVIS aux personnes atteintes de surdité et sujettes à la migraine.—A la librairie de VICTOR HEBERT, rue de Chartres, entre Toulouse et St. Louis, il vient d'être établi un dépôt de l'HUILE ACOUSTIQUE du docteur MENE-MAURICE, de Paris, dont les effets sont assurés, pour la guérison radicale des cas de surdité et de migraine les plus invétérés.

On y trouve aussi la brochure, 4e. édition rédigée par le docteur Mène, exposant sa méthode, avec laquelle on peut se guérir soi-même de la surdité et de la migraine récente ou invétérée; et ornée de gravures représentant les divers symptômes de ces deux affections (découverte de l'auteur). On trouve dans le texte une infinité de guérisons obtenues dans les cas abandonnés comme incurables, la plupart rendues publiques par les journaux.
nov—15

TRAITES sur New-York à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 53 Magasins.
9 déc

B. O. VIGNAUD,
No. 41, rue de Chartres,

VIENT de recevoir par les navires Clinton, du Havre, Hope, de Liverpool, et autres arrivages, un grand assortiment de marchandises pour usage de maison et de fantaisie, qu'il vendra à des prix très modérés.

*Meubles Français.*

Armoires à glace, psychés, toilettes, lavabos, tables à ouvrage, corbeilles de mariage, écrans à secrétaire et autres, canapés à matelas élastiques, fauteuils mécaniques, fauteuils à la Voltaire couverts en maroquin et en crin de couleur, chauffeuses, commodes et secrétaires pour hommes et pour dames, guéridons, tables rondes, miroirs à barbe, tables de nuit, pupitres et casiers à musique, tabourets. Aussi, un grand assortiment d'objets de fantaisie tels que boîtes à manchettes, à gants, nécessaires, caves à odeur, vide poches, corbeilles, cabas, &c. en écaille et palissandre, glaces de toutes grandeurs.

*Articles de Ménage.*

Porcelaine blanche à filet or et à fleurs, par services et en détail, verrerie de table de divers tailles et unie, par services et en détail, porte-huiliers, porte-liqueurs, plateaux, chandeliers, porte-bouteilles, coquetiers, cafetières en plaqué anglais et autres, lampes astrales, dites à branches, ditto de corridor, &c., lustres et girandoles en cristal et en bronze, porte-chapeaux, plateaux peint, tout unis, services à thé en brittania, cafetières à filtre et à la Capy, plomeaux, garde-manges, &c. &c. Aussi porte-coutres de cheminées, pendules, corbeilles, vases, candelabres et lampes à crins aux, en plaqué et autres, chandeliers à voirine et à branches, &c. &c.

*Porcelaines et Cristaux.*

Un joli assortiment d'objets de fantaisie, tels que verre d'eau, tête à tête, flacons, vases, porte-fleurs, boîtes à poudre, vide poches, coffrets, jardinières, tourterelles, bouteilles, tasses, gobelets de toilette, garnitures de lavabo en porcelaine, décors en cristal blanc et en couleur.

*Articles pour les cafés.*

Gobelets taillés et unis, par caisse et en détail, caraffes; ditto à bitter, bouchons piqués, sucriers, couverts en métal, vases à cerises, tasses à café et à chocolat, théières, cafetières, pots à eau et à crapaud métal, plateaux, &c. &c.

Aussi—Un joli assortiment d'articles de fantaisie, en palissandre et ébène, écaille, &c. et de jouets d'enfants pour étrennes, dont il fera l'ouverture sous peu.
24 oct

LE soussigné prévient le public en général, qu'à partir de ce jour il vendra en gros et en détail à des prix très modérés, un joli assortiment de marchandises de saison jusqu'au 20 décembre prochain, époque à laquelle le balance sera vendue par MM Vincent & Le Fel[illegible].

Indienne française et américaine, de blanc et chemise unie pour meuble, do pour bordure, damassé français, percaline, cotonnade grande et petite largeur, mousseline laine noire et couleur, flanelle imprimée pour habillements d'enfans, gros de Naples chiné, rayé, broché, glacé et uni, Poult de soie noir, blanc et couleur, gros du Rhin et de Suisse, lustrine italienne pour robes, velours noir, blanc, vert, ponceau et cerise, foulard pour robe, velours en pièce, noir vert, dallis et ponceau, rubans à garniture, unis et brochés, do satin noir et couleur, do gros de Naples de No 1 1/2 à No. 16; rubans de velours noir et couleur, do double chaîne pour border les souliers, crêpe noir et blanc, cravates, gros de Naple, italienne noire de, satin broché et uni couleur, do gros grain façonné, do Ottoman riches, grants et mitaines longues, filet pour et blanc, pour femme et fillettes, gants de soie noire, blancs et couleurs, do filet blanc et noir, de broder, bas soie noirs, blancs, unis et brodés, do filoselle, chaussettes soie noire, bonnet soie noire, bonnet chenille soie do, renaissance en laine, bas de coton blanc et gris, do 9 à 10 pouces pour enfant, chaussettes mérinos, flanelle, coton blanc et écru, do gris et bleu pour hommes et enfans, châles hernanie noir, de taffetas, lustrines gros grains et ottomans noirs do serge, châles et glace couleur, écharpe soie noire et couleur, marmotte, bolero, châle indien cachemire, do imitation, do cachemire, mérinos et mousseline laine noire, do Bilde broché noir, do Stradella et Cabyle, do coton broché noir et couleur, mouchoirs batiste non brodés et imprimés, foulards soie, cols mousseline brodée, application, et guipure, do batiste, brochet, brodés, boutons de nacre, do de poils, pointal, do soie pour habit, gance noire et couleur, aiguilles, épingles françaises et anglaises, soie à coudre, noire et couleur, chausse de surate, lacet soie, mesure à tarage, do gallon chenille de filoselle, Gants chevreau, do castor, do coton Bombazette, gilets et paletots fourrés, gilets en laine, flanelle, coton, do soie, pantalon soie, mérinos et coton, bonnet et cravate laine Parfumeries diverses, peignes corne et buffle. Un bel assortiment de bretelles, soie, gomme, brodées et unies, do coton.

Linge de table, uni et ouvré, à grand rabais.

BENJ LACOSTE,
10, rue Royale, entre Conti et St. Louis
5 nov

MR L. A. BARBARIN de la maison L. A & W. Barbarin, No. 58 rue de Chartres, arrivant de France, par le navire Taglioni, a apporté avec lui les marchandises suivantes:

| | |
|---|---|
| Paletots, | Habits, |
| Redingottes, | Chapeaux. |

De dernière mode parisienne
Un choix de gilets soie et cachemire, simples et croisés.
Bretelles soie de toutes couleurs.
Gants de chevreau blanc, couleur et noirs.
Un assortiment de cravattes et écharpes de soie couleur et de satin noir.
Draps et casimirs noirs et couleurs, do. de billards.

*Articles militaires.*

Broderies en or et en argent, pour les armes de terre et de mer des Etats-Unis, telles que:
Passans d'épaulettes
Collets de lieutenants et de midshipmen,
Grenades, etc. etc
Tout ce qui concerne l'armement, comme Schacko, épaulettes or et argent, cordes à fourrage, aiguillettes or et laine et noeuds.
Epées, colichemardes
Sabres de marine dorés mat, fins.
Sabres-poignards.
Briquets.
Bancals et demi bancals, etc. etc. etc.
MM. L. A. & W. Barbarin offrent ces marchandises toutes fraîchement déballées, et espèrent du public le patronage qu'ils enfant toujours obtenu. 11 nov

GRAISSE—178 barillets dernièrement reçus par le steamer Manhattan, à vendre par SCHMIDT & Co, 86, Bienville.
16 nov

CAFE de Rio—600 sacs de la nouvelle récolte, en débarquement et à vendre par SCHMIDT & Co.
22 oct

SUCRE brun de la Havane, à vendre en magasin par SCHMIDT & Co. 86 Bienville
10 sept

CORDES d'Emballage, en magasin et à vendre par SCHMIDT & Co., 86, Bienville.
8 nov

TOILE d'Emballage du Kentucky et Allemagne en magasin et à vendre par SCHMIDT & Co. 86, Bienville.
8 nov

COUVERTES françaises, pour nègres, en magasin et à vendre par SCHMIDT & Co, 86, Bienville.
6 nov

CAFE de Rio—En magasin et à vendre par SCHMIDT & Co, 86, Bienville.
8 nov

CAFE Laguayra—200 sacs en débarquement de la barque Barrington à vendre par WOOD & SIMMONS, 90 Magasins
1 déc

INDIGO de Manille, en caisses, à la de [illegible] en magasin, à vendre par WOOD & SIMMONS, 90 Magasins
1 déc

MIEL—[illegible] barils et 1 baril de miel, à vendre par WOOD & SIMMONS, 90 Magasins
1 déc

BEURRE—60 frequins beurre de choix, en magasin et à vendre par WOOD & SIMMONS, 90 Magasins
1 déc

NANTAS—50 balles Lawrence et belle écrue d'Angleterre convenables pour le marché mexicain à vendre par TUFTS & HOBART, 30, Douane.
16 nov

TABAC de la Havane en feuilles—66 balles reçues par la goëlette Brisk, de la Havane, à vendre par O H MIESEGAES, 24 Vieille Levée
30 nov

THE—50 caisses thé impérial et poudre à canon contenant chaque 12 boîtes, en débarquement du navire Mississippi, de New-York, à vendre par O H MIESEGAES, 24, Vieille Levée
2 nov

CAFE—125 sacs en débarquement de la goëlette Belle, de la Havane à vendre par O H MIESEGAES, 24, Vieille Levée
30 nov

CASSE—70 caisses casse, en magasin et à vendre par O. H. MIESEGAES, 24 Vieille Levée
4 nov

ARTICLES DIVERSES—1000 barillets blanc de plomb, Nos 1, 2 et par, 1,200 sacs plomb pour fusil, 2,000 rouleaux cordages mouillé et goudronnés, 500 damejeannes de 2 gallons, en magasin et à vendre par O H MIESEGAES, 24 Vieille Levée
4 nov

VIN—150 barils vin blanc, en magasin et à vendre par O H MIESEGAES, 24 Vieille Levée
4 nov

## HULLIN & WOODRUFF,

ONT transporté leur comptoir au No. 60, rue du Camp.
31 oct

FOIN—300 balles foin du nord, en magasin et à vendre par HULLEN & WOODRUFF, 60, Camp
24 nov

PUPITRES—Un petit assortiment pour comptoir, manufactures à New York, en débarquement du Yazoo, à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp
18 nov

LANGUES—8 barils et 14 1/2 do fumées et en saumure, en débarquement du navire Yazoo à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp
18 nov

FOIN—300 balles excellent foin de North River, à bord du sheksp are, à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp
11 nov.

PLOMB—233 saumons en débarquement du steamboat Champlain, à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp
31 oct

BUREAUX d'acajou—8 pour magasin, à vendre par HULLEN & WOODRUFF, 60, Camp
29 oct

CUIRS salés, secs et verts, en débarquement de la goëlette Créole, à vendre par R. D. BLOSSMAN, 66, Bienville
16 nov.

GRAISSE—500 barillets excellente graisse, à vendre par STETSON & AVERY, 86, Gravier.
19 nov

TABAC—200 caisses tabac manufacturé des meilleures marques, à vendre à bas prix pour clore des consignations par GEORGE BEDFORD, 47 Commune
28 nov

CHAUX de Thomaston—300 barils en débarquement de la barque Lillius, à vendre par GEORGE BEDFORD, 47, Commune
16 nov.

CRIN à plâtrer et Ciment—60 boucauts et 220 barils crin à plâtrer, 1ère qualité, 250 barils ciment hydraulique, 25 do. ciment romain, à vendre par G. BEDFORD, 47, Commune,
22 sept

CHAUX de Pierres de Thomaston, Ciment Anglais et Américain, Plâtre de Paris, Crins à plâtrer, Briques à feu Anglaises et Américaines—Constamment en mains, à vendre en lots au gré des acheteurs, par GEO. BEDFORD, 47, Commune.
17 oct

CIMENT HYDRAULIQUE—100 barils ciment hydraulique frais, en débarquement du navire Diadem, à vendre par G BEDFORD.
1 nov

TAPIS en toile cirée—Un grand assortiment des meilleures manufactures d'Angleterre, reçus par les derniers arrivages, à vendre à bas prix, au magasin de tapis rue de Chartres, 23, par H. SCHOONMAKER.
28 nov

## CHARBON, BOIS, etc.

CHARBON—Les soussignés ont constamment un grand approvisionnement de charbon cannel anglais, Anthracite et d'Écosse, qu'ils offrent à des prix réduits.
B. & A. SOULIE, 54, rue Bienville, au premier.
8 nov

CHARBON.—Les soussignés ont en débarquement du navire Tamenend, vis à vis de la rue Mandeville, dans la troisième Municipalité, une cargaison de magnifique charbon cannel, en grenier et en boucauts, qu'ils offrent à vendre en lots convenables aux acheteurs, à des prix modérés. B. & A. SOULIE, 55, rue Bienville
25 oct

BOTTES, Souliers & Brodequins—220 caisses actuellement en débarquement des navires United States et Kentucky, formant un assortiment général convenable pour la ville et la campagne, à vendre à bas prix par A. F. DUNBAR & Co., 18, Douane
29 nov

CHAPEAUX—Un assortiment général de feutre et autre constamment en mains, à vendre par A. F. DUNBAR & Co., 18, Douane
29 nov

## AVIS AUX HABITANS SUCRIERS.

LE soussigné ayant transporté son comptoir à l'entrepôt de sucre, No. 149, rue Commune, près l'Hôtel St. Charles, offre ses services à MM. les habitants sucriers pour la vente de leurs récoltes.

Il se chargera également d'expédier pour le Nord, et dans ce cas fera des avances libérales à ceux qui le désireront.

On trouvera constamment chez lui un assortiment de chaudières à sucre, gueules de fourneaux et grilles de la célèbre fonderie de Stewart et Dick, dont il est le seul agent dans cette ville.
J U. LAVILLEBEUVRE.
29 nov

BEURRE—150 frequins prime, du comté d'Orange, en débarquement des navires Arkansas, Hilah, et Huntsville à vendre par GEO. HARRISON, 69, Tchoupitoulas
9 déc

BEURRE ET FROMAGE—85 frequins Goshen, et 75 caisses fromage, en magasin, à vendre par GEO. HARRISON, 69 Tchoupitoulas
9 déc

THE—50 demi chests Houng-Hyson, en magasin et à vendre par GEO. HARRISON, 69 Tchoupitoulas
9 déc

VIN rouge de Bordeaux—50 barriques dernièrement reçus à vendre par A. DURAND, 7, rue Conti

VIN rouge—400 caisses vin St. Julien, en débarquement du brick Architect, à vendre par G. BEDFORD, 47 Commune
7 déc

VIN blanc—200 caisses vin de Grave, excellente qualité, en débarquement du brick Architect, à vendre par GEO. BEDFORD, 47, Communes
7 déc

CHAUX de Thomaston—700 barils en bon ordre, chargement de la barque George Henry, en débarquement et à vendre par GEORGE BEDFORD, 47, Commune
7 déc

TABAC—30 caisses excellent tabac à chiquer, en débarquement et à vendre par GEO. BEDFORD, 47, Commune
7 déc

CORDES du Kentucky, et ficelle, à vendre par GEO. GREEN & BROTHER 60 Gravier
9 déc

# VENTES DE SHERIF.

Tufts & Hobart vs. Samuel Galpin.

COUR DE PAROISSE.—No. 15,366.—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, et du consentement des parties, il sera vendu, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, lundi le dix-neuf décembre 1842, à midi:

L'esclave GEORGE, nègre âgé d'environ 35 ans, saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant.

V. ALLAIN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
9 déc—3t en 10j

La Banque du Gaz de Nouvelle-Orléans vs. Andrew A. Hodge Junr.

COUR DE PAROISSE.—No. 14,783.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, Jeudi le 12 janvier 1843, à midi:

Vingt-trois lots de terre situés au faubourg Delord, au-dessus de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Delord, Magasins et Foucher, appartenant anciennement à Joseph Kerliguse, et désignés sur un plan dressé par J. Pilié, en date du 31 janvier 1817, par les numéros un, deux, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt, vingt-un, vingt-deux, vingt-trois et vingt-quatre, et mesurant, mesure anglaise, comme suit, savoir:

Le 1er numéro, un mesure vingt-cinq pieds six pouces face à la rue des Magasins sur cent treize pieds six pouces de profondeur et face à la rue Delord, et forment l'encoignure.

Les lots numéros deux à douze inclusivement mesurent chacun vingt-quatre pieds dix pouces face à la rue des Magasins, sur cent treize pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les lots numéros treize à vingt-trois inclusivement, mesurent chacun vingt-quatre pieds dix pouces face à la rue Foucher, sur cent treize pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Et le lot numéro vingt quatre mesure vingt-cinq pieds six pouces face à la rue Foucher, sur cent treize pieds six pouces de profondeur et face à la rue Delord, et forment l'encoignure.

Tous les lots et-dessus décrits sont aussi bornés dans le fond par une allée de onze pieds onze pouces de largeur, qui doit rester ouverte au commun usage de tous lesdits lots, ensemble avec les édifices et améliorations qui se trouvent sur les lots ci-dessus décrits.

Saisis dans l'affaire ci-d sus.

Conditions—comptant.

V. ALLAIN, Shérif de la paroisse d'Orléans
10 déc—3e.30j

COURS D'ANGLAIS DU SOIR.

MONSR. ORTON, professeur d'anglais, depuis sept ans dans les premiers établissemens de la Nouvelle-Orléans; a l'honneur de prévenir le public, et particulièrement ses anciens élèves et Messieurs les étrangers, qu'à la suite de nombreuses demandes, qu'on vient de lui faire, il ouvrira le 1er. décembre prochain, dans une des salles de l'institution Bulls, rue Bourbon No. 53, entre Douane et Bienville, deux cours d'anglais pour les adultes; dont le 1er pour les moins avancés aura lieu tous les lundis, mercredis et vendredis et le 2d pour les plus avancés, tous les mardis, jeudis et samedis depuis six heures et demie jusqu'à— heures du soir.

Le but du professeur de ces cours sera de mettre les personnes qui l'honoreront de leur confiance à même de parler avec facilité la langue anglaise.

Prix pour chaque cours, $5 par mois, payables d'avance. Cette condition est rigoureusement à remplir avant de prendre la première leçon, au commencement de chaque mois. Pour se faire inscrire, s'adresser à M. Buffet, rue Bourbon, No 53, entre Douane et Bienville, ou à ALLEN ORTON, rue Carondelet No 168
24 nov

## INSTITUTION DE JEUNES DEMOISELLES.

Dirigée par MADAME DELARUELLE, de Paris.
Rue Bourbon, No. 125, entre St. Anne et Maine.

ME. DELARUELLE, vient de transporter son pension, nat de Greenville à la Nouvelle Orléans, à l'adresse ci-dessus; l'établissement est vaste, sain et peut contenir une grande quantité d'élèves tant internes qu'externes. Secondée des meilleurs maîtres, Me. Delaruelle s'efforcera comme par le passé, de justifier la bonne réputation accordée à son établissement depuis bientôt trois ans qu'il est fondé.

Les différentes branches de l'éducation consistent dans les études suivantes:

| | | | |
|---|---|---|---|
| Grammaire, Dictée, Analyse, Composition, | en anglais. | Grammaire, Dictée, Analyse, Composition, | en français |

Histoire Romaine, Grecque, des Etats Unis, de France, Mythologie, Géographie, Musique, Arithmétique, Eléments de botanique, d'Histoire naturelle, Peinture, Dessin, fleurs artificielles, travaux à l'aiguille, lecture à haute voix.

Les enfants sont instruits dans leur religion, les catholiques sont préparés à leur première communion.
8 nov—

Changement de domicile.

COURS DE LANGUES SYSTEME ORAL.

J. S. PALOS, professeur de langues, a transporté son bureau au No. 21, rue Bourbon, entre Douane et Canal. Il a l'honneur de prévenir les personnes qui désirent acquérir une parfaite connaissance de la langue anglaise ou de la langue espagnole, qu'il ouvrira des nouveaux cours du soir le 22 de novembre, par le SYSTEME ORAL.

J. S. P. lui a été occupé pendant douze ans dans l'enseignement de l'anglais, et qui lui a fait mettre en pratique une méthode qui garantit des progrès rapides aux élèves. L'époque par laquelle on parvient à parler la langue en peu de temps, de la prononciation et des avantages jusqu'ici inconnus, à l'égard de la facilité, tant pour la théorie que pour la pratique. La méthode en est simple, naturelle et progressive.

Frais par mois, un nombre d'élèves en classe, $4 00
Leçons particulières, 12 00

Le Professeur tient des classes en ville à des prix modérés, rue Bourbon, No 23. 31 oct

## ACADEMIE DE DANSE,

Encoignure des rues Bourbon et Douane, No. 31.

MR. CLISBY, professeur de danse, a l'honneur de prévenir les Dames et les Messieurs de la Louisiane qu'il commence ses leçons depuis le 2 de ce mois.

M. C. donnera des leçons particulières chez les familles dans les académies.

Références:—MM. l'honorable Paul Bertus, Edmond Forstall, Dr. Guesnard, D. Seymour, Isaac Preston, Wm. Crenshaw, Dr. Jones, Dr. Thos. C. Meux, J. H. Leverich, L. Grossenhofer, Dr. Cénas, major Beard, Wm. C. Micou, Hagen, Thomas Barrett 9 oct—6m

L'Encoignure offre à vendre à des prix très modérés pour du comptant:

800 caisses Vins rouges des crus St. Julien, Lafitte, Gruaud Larose, Beaujon et Lachesney, dont la majeure partie en bouteille bouchées, [illegible] 150 caisses vin de Sauternes, 120 caisses véritable Absinthe Suisse, 30 caisses Kirschwaser, 10 caisses fruits à l'eau de vie assortis, 10 caisses eau de vie Dantzick, 20 caisses marrasquin, 20 caisses liqueurs fines, 4 caisses Cahit[illegible] 12 paniers champagne qualité supérieure, 8 caisses thé Young Hyson 400 paniers anis [illegible] spéciaux: 60 m bouchons fins courts, 250 douzaines chemises en couleurs de Mulhouse et Rouen, 30 caisses vin de [illegible] 100 caisses vin de [illegible] champagne, à barils vins blancs [illegible] vin de Malaga, 8 barriques vins vieux Lafite, 4 de vieux Médoc. 20 barils bitter [illegible]
C. DUFOUR, 11, rue Conti.
11 nov

LOISON & SILVESTRE, 36 rue de Chartres, reçoivent dans ce moment par le navire Talma, de Bordeaux:

Un assortiment de marchandises françaises, ainsi que des articles qu'ils offrent à très bas prix, en débarquement, en partie composé comme suit:

[illegible] la même qualité que celui de [illegible] pour lequel ils ont eu de nombreuses demandes et qu'ils vendent à prix très réduits:

40 barriques vin rouge qualité supérieure, st[illegible] St. [illegible] &c. pour famille et amateurs de bon vin.

100 caisses vin rouge, diverses marques et qualités;
40 caisses liqueurs assorties.
3 caisses cerises à l'eau de vie,
10 caisses fruits do.
4 balles bouchons à bouteilles et à damejeannes,
60 caisses sirop d'orgeat et autres supérieures,
50 caisses fruits au jus variés, bas prix,
10 caisses fruits au sirop,
40 caisses sardines à l'huile en boites et 1/2 boites,
60 paniers champagne 1ère qualité.

Ils ont aussi reçu de Marseilles, des salaisons assorties, anchois à l'huile, huile de Pinghiol, vin muscat, amandes, fayons, bouteilles vides &c. &c. 10 nov.

FRUITS de Malaga de la nouvelle récolte, 1000 caisses raisins, 200 tambours figues, 250 jarres raisins verts, en débarquement de la polacre Juanita à vendre par PRATS & HERNANDEZ, 27 Toulouse
30 oct

TRIPOLI de Sicile—Article supérieur pour polir l'argent, le cuivre et l'acier, à vendre par PRIESTLY & BEIN, 19, Nouvelle Levée
25 oct

CAFE de la Havane, à vendre par JOSE ROBERT Y GIRONA, 34, rue Commune.
8 nov.

SUCRE blanc et brun, de la Havane, à vendre par JOSE ROBERT Y GIRONA, 32, rue Commune.
8 nov.

AMANDES en coques à vendre par JOSE ROBERT Y GIRONA, 34, rue Commune.
8 nov.

CIGARES de la Havane, de toutes dimensions et de bonnes marques, à vendre par JOSE ROBERT Y GIRONA 34, Commune
8 nov.

SUCRE brun de la Havane—Cigares, café et amandes, à vendre par J. ROBERT & GIRONA, 34, Commune.
1er nov

COTON LOWELL—80 balles coton Lowell 7/8, à vendre à bas prix par NORTH & BROTHERS, 13, Chartres
19 nov

LASTING NOIR—Une caisse lasting noir, supérieur, à vendre à bas prix par NORTH & BROTHERS, 13, Chartres
19 nov

CHAPEAUX Français 10 caisses chapeaux de soie français, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36, Chartres.
29 nov

PARAPLUIES de soie—450 parapluies de soi. 30, 32, 34, 36 pouces, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36, Chartres.
29 nov

GANTS de Chevreau—Gants de Jouvin piqure à l'anglaise, et double piqure de toute couleur, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36, Chartres.
29 nov

MOUCHOIRS de batiste—Mouchoirs brodés et unis pour Messieurs et Dames, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36, Chartres.
29 nov

BRETELLES fines—100 douzaines bretelles gomme à pattes jumelles, qualité supérieure et à bas prix, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres.
29 nov

CHEMISES de Toile—60 douzaines chemises de toile françaises, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36, Chartres.
29 nov

CASIMIRS à pantalons—12 pièces casimirs à pantalons, serge noire à doublure, velours et drap de soie, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36, Chartres.
29 nov

## CHANGEMENT DE DOMICILE.

CAPDEVIELLE & CUCULLU ont transporté leur comptoir au No. 74 Vieille Levée, entre les rues Toulouse et St. Louis. 3 nov—

BARRIQUES vides—900 jeux en très bon ordre à vendre par LEVI H. GALE, 93, Commune
22 nov

COUVERTURES de Laine—6 balles couvertures de 3 points, en débarquement du brick Flora, de Bordeaux, à vendre par F. JORDY, 110, rue Royale.
5 nov

MARCHANDISES SECHES, soieries—20 caisses en débarquement du navire Hiah consistant en Lastrings, cravates en soie et en satin, écharpes et mouchoirs en soie, tabliers en satin brochés, chapeaux de dames de différentes formes, à vendre par WOOD & SIMMONS, 90, Magasins.
3 déc

CHAUDIERES à sucre en cuivre—Trois chaudières neuves, actuellement en débarquement et à vendre par WOOD & SIMMONS, 90, Magasins.
3 déc

OR américain—$35,500 en pièces de cinq piastres à vendre par PEET & MORTON, 17, Chartres
22 nov

BOTTES, souliers et brodequins—2.6 caisses actuellement en débarquement du navire Hargrave et du brick Choctaw, comprenant un bel assortiment, à vendre à bas prix, par A. & F. DUNBAR, 16, Douane
3 déc

SEL—8000 boisseaux sel commun de Trapine, 3000 dito des Iles Turques, 750 sacs sel commun de Liverpool, 750 do. fin, 200 boisseaux sel de Cadix, en lots à la convenance des acheteurs, à vendre par S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp.
3 déc.

WHISKEY Irlandais—Quelques paniers et damejeannes de qualité supérieure, à vendre par WM. PREHN, 56 Douane
30 nov

MARCHANDISES pour le marché mexicain—Platilles, bretagne, coutil, fil de Spool, &c en magasin et à vendre par WM PREHN, 56, Douane.
30 nov

FLANNELLE—Blanche rouge et écarlate, en magasin et à vendre par WM. PREHN, 56, Douane.
30 nov

EAU de vie 4e. preuve, de qualité supérieure en demi pipes, à vendre par WM. PREHN, 56 Douane
30 nov

CAFE de Rio de la nouvelle récolte et de qualité supérieure, à vendre par WM. PREHN, 56, Douane.
30 nov

VIN de bucellas, à vendre en magasin par WILLIAM PREHN, 56, Douane
30 nov

BLANC de plomb—300 barillets de New York et Saugerties, à vendre par WM. PREHN, 56 Douane
30 nov

RIZ—35 tierçons en magasin, à vendre par HAWTHORN & WOODS, 60 Gravier
3 déc

# VENTES DE SHERIF.

Succession de Sarah Beaume vs. Thomas Powell comme principal et Charles Gyles et Nathan Nichols comme suretés.—Succession de Sarah Beaume vs Thomas Powell.

COUR DES PREUVES—En vertu de deux writ de fieri facias à moi adressés par l'hon. Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, jeudi le 15 décembre 1842, à midi,

Tous les droits, titres et intérêts de Thomas Powell dans un jugement rendu en sa faveur par la Cour du Commerce de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire de Thomas Powell vs. M. P. Lévy, No 3166; saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant. V. ALLAIN, Shérif de la paroisse d'Orléans.
3 déc—3 en 10j

No. 15,760—Jh. Algin[illegible] vs P. Duthil.

COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, mercredi le 14 décembre 1842, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus:

Un certain lot de terre situé au nouveau faubourg Marigny, faisant partie du lot No. 162 de l'îlet No. 19 du plan dudit faubourg, ledit lot mesurant, mesure française, 30 pieds de face à la rue des Français, sur 93 pieds de profondeur, borné d'un côté par l'autre portion du lot No. 162, et de l'autre par le lot No. 163. Ensemble les édifices et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—comptant. V. ALLAIN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
9 déc—3 en 10j

No. 11,756—Marie Zulmé Blanchet épouse de George Maho vs son mari.

COUR DE PAROISSE—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, mercredi le 14 décembre 1842, à midi:

L'esclave LETTY, négresse âgée d'environ 20 ans, et sa fille ANGELIQUE, négresse âgée d'environ 21 ans. Saisies dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant. V. ALLAIN, Shérif de la paroisse d'Orléans
11 nov. 3t 30j

La Banque de l'Etat de la Louisiane vs. Louis Ferrand fils et aîné.

COUR DE PAROISSE—No. 14,043.—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, samedi le 17 décembre 1842, à midi, les propriétés et les esclaves ci-après décrites, appartenant à Adélaïde Ferrand, et saisis dans l'affaire ci-dessus, savoir:

1o. Les droits et intérêts dans quatre terrains situés au faubourg Lafourche, au-dessus de cette ville, dans l'îlet numéro six, désignés par les numéros un, deux, trois et quatre, formant l'encoignure des rues Prytanée et Franklin, ayant ensemble cent quarante pieds de face à la rue Prytanée et cent vingt pieds de face à la rue Franklin.

2o. Cinq lots de terre situés au faubourg Washington, au-dessous de cette ville, désignés par les numéros un, deux, trois, quatre et cinq de l'îlet numéro quatre sur un plan dressé par Louis Surgi, le seize janvier dix-huit cent trente-sept et déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire en cette ville, lesdits lots de terre étant contigus et mesurant ensemble cent vingt pieds quatre pouces face à la rue de la Prairie, entre les rues Moreau et Casacalvo, sur une profondeur de cent quinze pieds.

3o. L'esclave HANNAH dite ANNE, négresse âgée d'environ 30 ans.

4o. L'esclave LOUISE, négresse âgée d'environ 30 ans.

5o. Et un lot de terre situé au faubourg Lafayette, dans la paroisse Jefferson, en cet Etat, et désigné par le numéro neuf de l'îlet numéro vingt-neuf au plan original dudit faubourg, dressé par Joseph Pilié, le deux mars mil huit cent vingt quatre, ledit lot mesurant, au pied français, soixante pieds de face à la rue Philippe, sur cent vingt pieds de profondeur et face à la rue des Châtaigniers, borné d'un côté par le lot numéro dix, et dans le profondeur par le lot numéro huit.

Conditions.—Par consentement des parties, les propriétés foncières ci-dessus décrites seront vendues à un crédit de un, deux et trois ans, et les esclaves seront vendus au comptant et la balance à un crédit de un et deux ans, l'acheteur fournissant ses billets avec caution à la satisfaction de la Banque de l'Etat de la Louisiane, et garantis par hypothèque jusqu'à parfait paiement.

V. ALLAIN, Shérif de la paroisse d'Orléans
21 nov—3t 30j

Edmund Fortier vs. L. B. Léonard.

COUR DE PAROISSE—No. 16,217—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, le mercredi vingt-un décembre 1842, à midi:

L'esclave EDOUARD, nègre âgé d'environ 26 ans, saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant. V. ALLAIN, Shérif de la paroisse d'Orléans.
15 nov—3t en 30j

La Banque de l'Union de la Louisiane vs. Joshua Baldwin.

COUR DE PAROISSE.—No. 14,800.—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, mercredi le 21 décembre 1842, à midi,

1o Un lot ou morceau de terre situé en cette ville, dans la municipalité No. 2, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Benjamin, Nouvelle Levée et Suzette, formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Benjamin et mesurant, mesure anglaise, 104 pieds face à la rue Tchoupitoulas et 127 pieds face à la rue Benjamin, ensemble les édifices et améliorations qui s'y trouvent.

2o. Aussi un lot de terre contigu au lot ci-dessus décrit, mesurant 30 pieds face à la rue Tchapitoulas, sur 124 pieds de profondeur, ensemble les édifices et améliorations qui s'y trouvent.

Et aussi 20 actions du fonds capital de la Banque de l'Union de la Louisiane.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. V. ALLAIN, Shérif de la Paroisse d'Orléans
15 nov—3en 30j

Mme. Octave Cross (née Julia Louisa Schaumburg) vs. son mari.

COUR DE PAROISSE.—No 15849—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, mercredi, le [illegible] janvier mil-huit-cent quarante trois, à midi, les propriétés ci-après décrites, saisies dans l'affaire ci-dessus, savoir:

1o. Un morceau de terre situé au faubourg Annunciation, [illegible] cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Calliope, Euterpe, Colisée et Prytanée, désigné par le numéro [illegible] sur le plan dudit faubourg et mesurant, mesure américaine, cent cinquante pieds de face à la rue Prytanée, [illegible] trente-deux pieds de face à la rue Colisée et deux cent [illegible] pieds de face à la rue Euterpe, ensemble les édifices et toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, titres, privilèges et avantages qui y appartiennent.

2o. Trois certains lots de terre situés dans l'îlet borné par les rues Bacchus, Thalie, Dryades et Erato, au faubourg Lafourche de cette ville, désignés par les numéros [illegible] sur un certain plan dressé par Paul [illegible] Wilkinson, député arpenteur général [illegible] les lots [illegible]

[illegible]

Un lot de terre situé au faubourg Saulet de [illegible] par le numéro deux sur un plan dressé par J. Pilié, voyer de la ville, en date du quatre mai [illegible] entre les rues Hercules, Clio, Grand et Calliope, et [illegible] Melpomène sur cent [illegible] ensemble les améliorations dudit lot de terre et tous les droits, privilèges et toutes les dépendances qui y appartiennent.

Conditions comptant.

V. ALLAIN, Shérif de la paroisse d'Orléans
30 nov—3t en 30j

COUR DE COMMERCE—No. 643—Martinez del Rio vs M. Gordon Senr. & M. Gordon Junr. Fs. fa contre Ferraud & S. Letorre—En vertu d'un writ de fieri facias, fondé sur un bond payable à douze mois, et à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique au café de la Bourse de Cité, rue St. Louis, le lundi 9 janvier 1843, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

Vingt lots de terre situés au faubourg Washington, au-dessous de cette ville de la Nouvelle-Orléans, et désignés au plan dressé par C. F. Zimpel, voyer de cette ville, le 18 février 1834 et déposé sous le No. 30 au livre des plans de Felix Grima, notaire, par les Nos deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt et vingt-un de l'îlet No treize. Les lots Nos. deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix et onze, contigus et mesurant chaque 31 pieds de face à la rue St. Ferdinand, sur une profondeur de 120 pieds. Les lots Nos douze, treize, quatorze, quinze et seize, aussi contigus, et mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Soldelle, sur 170 pieds 8 pouces de profondeur. Et les lots Nos. dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt et vingt-un aussi contigus, et mesurent chaque 170 pieds 8 pouces de profondeur, sur 30 pieds de face à la rue Prosper.

Conditions—comptant.

L. A. DUCROS, Shérif de la Cour de Commerce
6 déc—3 en 30j

COUR DE COMMERCE—No. 4776—Conway et Metcalf vs. Jeanette Reytre.—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans, j'offrirai en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, le mardi 27 décembre 1842, à midi:

La négresse nommée Marie, âgée d'environ 27 ans, saisie dans l'affaire ci-dessus.

Cette criée étant la seconde et dernière, la dite négresse Marie sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qu'elle en sera offert à 12 mois de crédit, l'acquéreur fournissant son obligation avec caution bonne et suffisante portant intérêt à raison de cinq pour cent l'an et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

L. A. DUCROS, Shérif de la Cour de Commerce.
10 déc—3t en 14j

La Banque du Gaz de la Nouvelle Orléans vs. Auguste O'Duhigg—No. 14,834.

COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, vendredi, le vingt trois décembre 1842, à midi,

Cent actions du fonds capital de la Banque du Gaz de la Nouvelle Orléans, saisies dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. V. ALLAIN Shérif de la paroisse d'Orléans.
10 déc—3t en 14j

La Banque du Gaz de la Nouvelle Orléans vs. Abraham Hatt, Junior.

COUR DE PAROISSE—No. 14 837—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, lundi le vingt six décembre 1842, à midi,

Cinquante actions du fonds capital de la Banque du Gaz de la Nouvelle-Orléans; saisies dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant. V. ALLAIN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
10 déc—3t en 10j

No. 13,878—La Compagnie d'Assurance de l'Océan vs Henry D. Richardson.

COUR DE PAROISSE—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, vendredi, le 13 janvier 1843, à midi,

Tout ce lot ou morceau de terre, ensemble toutes les améliorations, tous les droits, privilèges, chemins, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou qui peuvent y appartenir, situé au faubourg Delord, au-dessus de cette ville, à l'encoignure des rues Magasins et Delord; divisé en quatre lots désignés par les Nos. 1, 2, 3 et 4, sur un plan dressé par C. F. Zimpel, député arpenteur-général, le 4 décembre 1834, et déposé comme le plan No. 10, dans le livre des plans de Felix Grima, notaire public, dans cette ville. Lesdits lots mesurant, comme suit, savoir: le lot No 1. formant l'encoignure des rues Delord et Magasins, mesure 26 pieds cinq pouces et sept lignes face à la rue des Magasins, sur 93 pieds de profondeur du côté de la rue Delord et est borné d'un côté par le lot No. 2, et dans le fond par une allée appropriée au commun usage desdits 4 lots. Le lot No. 2, mesure aussi 26 pieds 5 pouces et 7 lignes face à la rue des Magasins, sur 86 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No. 3, mesure aussi 26 pieds 5 pouces et 7 lignes face à la rue des Magasins, sur 93 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et le lot No. 4, mesure 26 pieds 5 pouces et 6 lignes sur la ligne qui le sépare de la allée ci-dessus mentionnée et 26 pieds 5 pouces et 7 1/2 lignes sur la ligne qui le divise d'une autre propriété et mesurant dans le fond 26 pieds 5 pouces et 7 1/2 lignes sur [illegible] la ligne qui le divise d'une autre propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant. V. ALLAIN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
10 déc—3t en 30j

John Cruslins vs. Pierre Fradet.

COUR DE PAROISSE—No. 14 077—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, samedi, le vingt quatre Décembre 1842, à midi,

Une superbe Epinglette en diamant. Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant. V. ALLAIN, Shérif de la paroisse d'Orléans.
10 déc—3t en 10

## SALSEPAREILLE DE SAND

POUR la guérison complète de toutes les maladies provenant de l'impureté du sang ou de l'économie animale, telles que scrofules, rhumatismes aigus, scrouelles, gale, cloux, ophthalmie chronique dartres, teigne, douleurs des os et des jointures, ulcères obstinés, symptômes syphilitiques, sciatiques, maux de reins, et toutes les maladies provenant du mauvais emploi du mercure, hydropisie, excès dans la manière de vivre, ainsi que toutes espèces de maladies chroniques disparaissant par cette préparation.

Cette médecine est le résultat de longues années employées en nombreux travaux chimiques, pour obtenir les différentes manières de faire les préparations nécessaires à la concentration de toute la valeur médicale de la véritable Salsepareille. Ces résultats ont été obtenus de la manière la plus avantageuse, en employant un appareil nouvellement inventé, très ingénieux et très coûteux. Ce procédé est gouverné par les lois les plus strictes de la chimie, le principe ou les principes auxquels sont attachés la vertu de la Salsepareille sont entièrement conservés. La Salsepareille a été concentrée avec d'autres végétations ayant la propriété de purifier le sang et il en a été extrait un fluide ayant le pouvoir d'arrêter immédiatement les progrès de la maladie et de rendre la santé à un malade. De cette manière, ceux qui souffrent des maladies provenant de l'impureté du sang ou de l'économie animal, telles que, éruptions cutanées obstinées, rhumatisme, symptômes du mercure, ou maladie provenant du mauvais emploi du mercure ou d'imprudence dans la vie, n'ont qu'à se servir de cette préparation pour être complètement guéris.

En outre de tous ces avantages de cette préparation, les propriétaires les ont aussi les expériences d'un homme de la science, ce qui ont depuis plusieurs années dans le pays; ces expériences ont donné les meilleurs résultats concernant les véritables propriétés de la Salsepareille. Les propriétaires ont employé plusieurs années à la préparation de ce remède et des centaines d'expériences renouvellées par eux sur le genre humain, toujours avec un égal succès, les engagent à offrir ce remède au monde entier afin qu'il soit bien convaincu de son efficacité. Les succès de ce remède dont les vertus sont sans exemple dans l'histoire de la médecine, sont pleinement garantis par les nombreux certificats et témoignages des guérisons obtenues dans les cas les plus graves.

La guérison suivante a été extraordinaire, et extraordinaire, elle a tellement dépassé toute attente que, pour que personne ne soit pas suspecte elle a été certifiée sous serment, le 26 août 1842, pardevant S. H. Robert H. Morris, maire de la ville de New-York.

New-York, le 25 août 1842.

Messieurs—Vous faire le tableau fidèle de tout ce que j'ai souffert, durant des mois entiers que je suis resté au lit en proie aux douleurs les plus vives, me serait impossible. Bien souvent pendant mes longues nuits d'agonie quand chacun goûtait les douceurs du sommeil, j'ai tourné mon visage vers le mur et j'ai invoqué la mort.

Cette maladie m'est venue par suite d'une imprudence que j'avais faite en m'exposant tête nue dans un courant d'air, ce qui m'a subitement arrêté la transpiration. Je me souffris pas assez d'abord pour appeler un médecin, mais la douleur sa faisant plus vivement sentir, je fis venir un docteur, lequel m'ordonna des pilules préparées avec du mercure et l'emploi de la racine de salsepareille infusée avec du lignum vitae que je pris sans interruption pendant plusieurs mois. Aussitôt que j'eus fait usage du mercure, je ressentis son influence empoisonnée, tout mon système glandulaire fut affecté ainsi que mes os, mes jointures et mes muscles. Des tumeurs de la grosseur d'un œuf se formaient sur ma peau, et j'éprouvai un violent mal de tête, jusqu'à ce que cette tumeur venant à crever elles rendaient une grande quantité de sang et de pus; bientôt elles devinrent si abondantes que j'en eus tout le corps couvert. Mais ce n'était encore que le commencement de mes afflictions; vinrent ensuite les tortures occasionnées par les rhumatismes chroniques, tantôt il me semblait que mes membres étaient brisés, tantôt, il me semblait qu'on m'enfonçait des couteaux qui m'écharpaient de toutes côtés, les muscles de mes jambes me paraissaient noués et étaient durs comme des os; mes souffrances étaient telles que mes cris éveillaient toute la maison et troublaient quelquefois le sommeil de mes voisins. Je n'ai pas dormi une seule nuit durant le mois de décembre dernier; j'obtins seulement quelques heures de sommeil, en me couchant sur une chaise avec un oreiller. L'éruption augmenta alors d'une manière effrayante, tout ma figure n'était plus qu'une large plaie, la peau et la chair de mes cuisses était tellement ulcérée qu'on apercevait les os; tous les médecins m'abandonnaient. C'est alors que je désirai mourir; car cette longue maladie avait épuisé toutes mes ressources en argent. Quelque temps après, j'eus le bonheur de lire dans les journaux l'annonce de votre salsepareille, accompagnée d'un certificat de M. Bardock attestant une guérison très extraordinaire par l'emploi de ce remède. Comme ce cas ressemblait au mien, une lueur d'espérance me rattacha à la vie. Le second jour que je fis usage de cette salsepareille, mes souffrances diminuèrent et je commençai à dormir, ce qui ne m'était pas arrivé depuis plusieurs mois. Après en avoir pris une bouteille, je ne souffris presque plus et l'éruption diminua. J'en envoyai encore chercher une autre bouteille, l'amélioration continua, puis une autre bouteille, et peu de jours après, de malheureux, de mort que j'étais, je me portais presque bien. Quinze jours après avoir pris la première dose, je commençai à marcher à l'aide d'une canne, et à présent, maintenant, je suis bien, et je me suis porté bien et sur sa parole sacrée que tout ce que je viens de vous dire est vrai, bien vrai. Je puis dire à tout le monde que le bien que j'ai éprouvé de votre salsepareille, dans l'espoir que ceux qui souffrent comme moi ce prompt secours.

Très reconnaissant pour toujours,
THOMAS TURNER,
43, Anthony street

*Ville et Comté de New York S. S.*—Je certifie par le présent que le 26 août 1842, ci-dessus nommé Thomas Turner, a comparu pardevant moi au bureau du Maire, et a dûment juré que ce qui est écrit ci-dessus ne contient que la vérité.

ROBERT H. MORRIS,
Maire de la ville de New York.

Je certifie par le présent, ce qui est écrit ci-dessus sur le rapport de la maladie de Thomas Turner, et que la guérison est l'effet de votre salsepareille. Mme Turner étant de ma congrégation, j'ai souvent visité le malade et il est à ma connaissance que ce qu'il a dit est vrai.

SEYMOUR VAN DEUSEN, 176 Duane street.
Pasteur de l'Eglise Episcopale des Méthodistes, Duane st.

Nous soussignés étant voisins de Thomas Turner, certifions par le présent, que le rapport ci-dessus de sa maladie est exact, ainsi que les effets de votre salsepareille.

WILLIAM LOZEY, Marchand de vin. Encoignure des rues Church et Leonard.
JOEL E. PURDY, Grocer, Encoignure Franklin et Church.
ISAAC I. COWL, 97 Franklin street.

Référence est aussi donnée, (s'il en est besoin) à M. James Brown, de la maison Brown Brother & co., qui a connaissance de ce qui est dit ci-dessus, ayant employé le nommé Thomas Turner pendant plusieurs années avant sa maladie, et l'ayant encore à son service depuis qu'il a recouvré la santé.

Préparé et vendu en gros et en détail, et pour l'exportation par H. B. Sands & co., droguistes et chimistes, bâtiment en granit 273 Broadway, encoignure Chamber street New York.

Vendu à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail à Southern Office, rue St. Charles, No. 12.

G. OSTRANDER, Jr. Agent.
et aussi chez RICKALS & co. 40 rue du Canal.
et ANDREW OLIVER, & co. 64 rue de Chartres.
Prix: $1 la bouteille.
6 déc Six bouteilles pour $5.

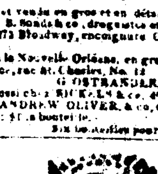

QUARTIER GENERAL
LEGION DE LA LOUISIANE.
Ordre N° 15.
Nlle. Orléans, le 5 décembre 1842.

MM. LES officiers du régiment d'artillerie de la Légion de la Louisiane, sont prévenus qu'une élection aura lieu samedi, 17 du courant, à 11 heures A. M. à l'hôtel [illegible] P. M. sous la présidence [illegible] de Bernardo Borisso, dans la salle du Conseil de Ville de la Première Municipalité.

Par ordre du Brigadier Général Charles Cuvillier, commandant la Légion de la Louisiane.
(Signé) Chs. L. DURACHER, Aide-de-Camp.
6 déc

ESPRIT DE TEREBENTHINE—11 barils en débarquement du navire Arkansas, à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins
6 déc

VIN DES CANARIES—5 pipes marque de Cogswell, reçues par l'Arkansas, directement de l'entrepôt, à vendre par ROBERTS HALL, 75 Magasins

128 BARRIQUES bon vin de table en débarquement du navire Lubeck, venant de Bordeaux et à vendre par AUGUSTE MOLIER, 90 St. Louis
5 déc

CIGARES de la Havane—83,450 en débarquement de la goëlette Hero, à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée
5 déc

CIGARETTES—15 barils garantis de Mendoza, à vendre par J M CABALLERO, 32, Vieille Levée
5 déc

FARINE—85 barils superfine en débarquement du steamer Sarah Ann, à vendre par HEWITT HERAN & co, 65 Camp
5 déc

WHISKEY—117 barils rectifié et commun actuellement en débarquement des steamers Sarah Ann et Water Witch, à vendre par HEWITT, HERAN & co, 65 Camp
5 déc

CHAPEAUX de laine—600 douzaines chapeaux gris et noirs, en magasin et à vendre par A. F. DUNBAR & Co, 18, Douane.
10 nov

BLANC D'ESPAGNE—40 futailles à vendre par V. L. GIRARD & Co, encoignure Chartres et St. Pierre
12 nov.

VINS de Champagne, Bourgogne, Bordeaux, Madère, etc. etc.
Romanée Conti, Ay et Sillery mousseux en bouteilles et demi bouteilles.
Chambertin, Volnay et Clos Vougeot en caisses; St. Julien, St. Estephe et Pauillac, Médoc en caisses, en bouteilles et demi bouteilles.
Vin blanc, Haut Barsac en caisses.
Vin de Madère en caisses, demi et quart de pipe.
Vin de Constance en demi bouteilles.
J. ALBERT, 22 St. Louis
24 nov

PEET & MORTON, No. 17, rue de Chartres, offrent à vendre un assortiment complet de couvertures pour nègres, coton Lowell do., linseys blanc croisé du Ky., kerseys de Glasgow, linseys 3/4 et 4/4, rouge et à carreaux, draps de Sea Islands, coton blanc 3/4, 4/4 et 13/12; draps, casimir français à la mode, fil patenté bleu et noir de Marshall coton, ouate rouge, coton en bobines, 300 yards satinette &c. &c. à vendre à bas prix pour du comptant.
22 nov

TAPIS—Un grand assortiment de tapis de Welton et Bruxelle, 3 plis gros grains, à vendre à des prix extrêmement bas, en gros et en détail, rue de Chartres, no. 23, par H. SCHOONMAKER.
7 déc

TAPIS et Toile cirée—Un très grand assortiment de dessins nouveaux, provenant des meilleures manufactures, à vendre par H. SCHOONMAKER, 23, rue de Chartres.
7 déc

MAQUEREAUX—150 barils 1, 2 et 3, en barils, demi, quart, et huitième de barils, en débarquement de la barque Bashaw, à vendre par HARROD, DARLING & Co, 49 Commune
7 déc

BEURRE de Goshen et de l'Ouest—60 barils dernièrement reçus, à vendre par HARROD, DARLING & Co, 49 Commune
7 déc

MARCHANDISES de Lowell, à vendre par HARROD, & DARLING, 49, Commune
7 déc

BRAI et Résine—38 barils à vendre à bas prix, pour clore une consignation, par HARROD, DARLING & Co, 49 Commune
5 déc

CIDRE raffiné—11 barils d'excellente qualité, en débarquement du navire Kentucky, à vendre par HARROD, DARLING & Co, 49, Commune.
1 déc

BALAIS—60 douzaines, à vendre par HARROD, DARLING & Co, 49, Commune.
1 déc

BEURRE et Fromage—40 frequins beurre Goshen, 25 do. de l'Ouest, à vendre par HARROD, DARLING & Co, 49, Commune.
1 déc

COTON de Lowell—100 balles 7/8, 4/4 écrus, à vendre par HARROD, DARLING & Co, 49, Commune.
1 déc

PLUMES—12 sacs en débarquement du bateau à vapeur Water-Witch et à vendre par ROBERTS & HALL 75, Magasins.
3 nov

DES AVANCES seront faites sur du tabac, du coton, du sucre, des mélasses, graisse, maïs, farine, blé, porc, bœuf, graine de lin, &c. expédiés à nos amis à New-York.
ROBERTS & HALL, 75, Magasins.
3 déc

THE—[illegible] colis de thé vert et noir, tel que impérial et poudre à canon, Hyson, Young Hyson, souchong et Bouchong, en demi caisses, quarts et caisses entières de 6 et 12 livres, constamment en mains et à vendre à bas prix, par ROBERTS & HALL, 75, Magasins.
3 déc

LIQUEURS du Pays—Rum, de la Nouvelle-Angleterre en barils, rum Jamaïque en poinçons imité, whiskey irlandais, genièvre, brandy en quarts, imité, à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins.
3 déc

DAMEJEANNES d'un gallon et d'un demi gallon, à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins.
3 déc

THE—Un grand assortiment de différentes descriptions, à vendre par WOOD & SIMMONS, 90 Magasins
2 déc

TOILE A VOILE de Russie, d'Angleterre et d'Allemagne, à vendre par WOOD & SIMMONS, 90 Magasins
2 déc

DES avances libérales seront faites sur des consignations de produits à nos correspondants de New York [illegible] WOOD & SIMMONS, 90, Magasins

PEAUX de Chevreuils, tannées par les indiens, à vendre par FOSDICK & BROTHER, 66, Camp.
1 déc

# AVIS LEGAUX

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du premier District Judiciaire.—No. 10,450—Samuel Champman vs ses créanciers.—Sur motion de Thos [illegible] Cooley, avocat du syndic des créanciers de l'insolvable, et sur la suggestion à la Cour que le syndic a découvert une propriété qui ait appartenu à l'insolvable avant sa faillite, n'a pas été portée sur le bilan enregistré, laquelle propriété consiste en une terre située à la paroisse de la Pointe-Coupée.

Il est ordonné par la Cour qu'une assemblée des créanciers dudit insolvable aura lieu en l'étude de H. B. Cenas, notaire public pour la ville de la Nouvelle-Orléans, le jeudi 12 de janvier 1843 à 10 heures A. M. à l'effet de fixer les clauses et conditions, ainsi que le mode et le lieu auxquels se feront la vente de ladite propriété, et que cet ordre soit publié conformément à la loi.

Extrait des minutes,
8 Décembre 1842.

G. W. LEWIS, Député-Greffier.
8 déc—3t

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse, pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—Je certifie par le présent que le 28 novembre 1842, jugement a été rendu dans cette Cour dans l'affaire de Mme. Edmond Sonia (Emilie Troxler) vs son mari, dont la teneur suit—No. 15[illegible] Mme Edmond Sonist (Emilie Troxler) vs son mari—La Cour ayant ouï, adjuge et décrète qu'un jugement de séparation de biens soit rendu entre la plaignante Emilie Troxler et le défendeur Edmond Sonist son mari, que la dissolution et la communauté existant autrefois entre les dites parties et que la plaignante recouvre du défendeur la somme de trente à [illegible] sept cent soixante dollars [illegible] reconnaissant le privilège d'hypothèque [illegible] ainsi que les intérêts légaux et avec dépens [illegible] et ordonne que le [illegible] Nouvelle-Orléans, le 28 nov 1842
Signé CHARLES MAURIAN, juge.
En foi de quoi, j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la Cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, le deuxième jour de décembre de l'an [illegible] Seigneur, mil huit cent quarante deux et la soixante septième année de l'indépendance des Etats Unis.
J. OLLIE Dep. Greffier
3 déc—3t en 10j

PEET & MORTON, No. 17, rue de Chartres (anciennement Peet & North) reçoivent actuellement et continueront à recevoir par les paquebots réguliers de New York, Boston et Philadelphie un grand assortiment de marchandises sèches, consistant en grande partie en seersuckers blanc de Kentucky pour nègres, de Linseys de Kentucky, linseys à carreaux, rouge et gris, coton épais pour nègres 7/8 et 4/4 couvertures de laine épaisse 3 points (ou 2 1/4 livres) couvertures d'indienne [illegible] chaussettes de laine pour nègres, toile blanche à draps 4/4, chemises 3/4, 7/8, 4/4 et 13/4, coton écru 3/4 et 4/4 blanche, rouge et jaune, rideaux à carreaux pour tablier 7/8 et 4/4, Sanette de Canton blanche et écrue, cotonnades de Marlson, de, cretonne dessins nouveaux, denims bleus, jeans de la Pennsylvanie, satinet, mesinet, français cousus, mousseline de laine, imprimés, bas, serge alpaca &c, ceci, notre station de velour de soie noire, lastings, et cendre patente de Marshall, ouate rouge, drape et couvertures, fil en bobine, coton de soie 3/4 et 10/4, bas, linge de table; ainsi qu'un nouveau stock complet de marchandises sèches. Les habitans, les marchands à la côte et les marchands commissionnaires, ainsi que les anciens clients de Peet & North sont respectueusement invités à venir examiner ce stock de marchandises fraîches avant d'aller faire leurs achats ailleurs.
PEET & MORTON, 17, rue de Chartres
26 nov

AVIS AUX HABITANS & AUX MARCHANDS.
Successeurs de PEET & NORTH.

NORTH & BROTHERS, ayant pris le magasin No. 13 rue de Chartres, à la Nouvelle-Orléans, autrefois occupé par l'ancienne maison PEET & NORTH, continuent à offrir en vente, aux conditions les plus raisonnables un assortiment complet de marchandises sèches, consistant en cotonnades en couleur 3/4, 7/8 et 4/4 pour nègres.
Linseys épais pour nègres,
Kerseys do. do.
Linseys à carreaux pour domestiques de maison.
Cotonades do do
Couvertures américaines, anglaises et françaises, pour nègres.
Jeans du Kentucky
Cotonnades croisées pour pantalons de nègres, coutil de coton blanc et brun, madras, foulards, cravates de soie noire, cotonnades blanches et écrues 3/4 7/8 4/4, 5/4, et 12/4. Grand assortiment de calicots, bas, de toute sorte, linge de table ouvré, étoffes pour tablier, épingles, aiguilles, portes et agrafes, toiles d'Irlande, toiles de Hollande, pique de Marseille, courtepointes, fil à coudre patente, coton en bobines, batiste à carreaux, batiste en couleur, batiste noire, &c.
Les marchands et les habitans sont respectueusement invités à examiner notre stock avant de faire leurs achats.
NORTH & BROTHERS, 13, rue de Chartres
29 nov.

N. S. H. NORTH, de la maison North & Brothers, est seul autorisé à régler les affaires de l'ancienne société PEET & NORTH.

HABILLEMENTS FRANÇAIS,
Très soignés et à bon marché, importés et à vendre par
*BATAILLE & DIGEY,*
30, Rue de Chartres.

EN outre des marchandises arrivées pour les soussignés par le navire Clinton, ils reçoivent en ce moment par le Nashville et l'Hudson, un assortiment d'articles de mode pour les Messieurs, savoir:
Redingottes noires et de couleur, drap très fin,
Habits do. do. do. do.
Palletots, drap artisanal, Pilote et Castor, formes nouvelles
Pantalons casimir et satin noir,
do. casimir, cotelés, écossais de toutes couleurs,
Do. do. do. 1/2 saison,
Manteaux à la mode,
Robes de chambre, do doublées soie et laine,
Gilets cachemire, croisés et à schal,
do. satin, casimir, velour, &c. croisés et shal,
Cravates noire en satin, gros grains et taffetas, de 3/4, 7/8 et 4/4.
Do. fantaisies, longues et carrées, ce qu'il y a de plus nouveau,
Chemises françaises de toutes qualités,
Gants, foulards, bretelles, brosses, parfumeries, parapluies, &c. &c.
Chapeaux soie et castor, formes nouvelles, en gros et en détail.
6 pièces drap français superfin, à vendre au prix coûtant
12 nov BATAILLE & DIGEY, 30, rue de Chartres

FORMATION DE SOCIETE.

LES soussignés ont, à dater de ce jour, formé une société sous la raison sociale de Peet & Morton à la Nouvelle Orléans, et Peet & Morton à New York à l'effet de faire des affaires dans les marchandises sèches, No. 17, rue de Chartres.
ELEAZAR PEET,
Wm SEYMOUR MORTON.
15 nov

ASSOCIATION—Les soussignés ont aujourd'hui formé une société sous la raison de commerce de North Brothers à la Nouvelle Orléans et North Brothers à New York, et s'occuperont d'affaires concernant les marchandises sèches en général. Le siège de l'établissement est à l'ancienne maison Peet & North, No. 13 rue de Chartres.
HARVEY NORTH,
WILLIAM H. NORTH,
JAMES E. NORTH.
14 nov—

EN magasin et à vendre:
250 caisses Salaisons assorties,
61 do. Savon de Marseille,
40 paniers Huile,
40 barils Madère imitation,
60 milliers Bouchons pointus et réguliers,
150 boîtes et demi-boîtes Sardines, Petits-Pois et Truffes
300 paniers Anisette surfine de Champion,
40 caisses Fruits au jus et à l'eau de vie,
25 do. Thon mariné et Olives farcies.
V. L. GIRARD & Co, encoignure Chartres et St. Pierre
12 nov.

## CHALES! CHALES!

UN assortiment de châles reçus directement de France, tels que Cachemires, Kabyles, Indoux, Turtans, &c tis et quelques Echarpes Alumine, à vendre au prix coûtant, pour clore cet article.
25 nov 32, rue Conti, entre Chartres et Royale

AUX FABRICANTS DE CHAUSSURES.

LES fabricants trouveront un grand assortiment de cuirs, reçus directement de France, tels que: veaux cirés assortis en grandeur, veaux vernis, do en couleurs, pour chaussure de femme, maroquin, couleurs et grenades, peau de mouton, rouge, bleu, jaune et paille, avant pieds, tiges de bottes, veaux de Bordeaux et Paris, do. en couleurs pour empeigne, de vaches, peaux de cochons pour semelles, et un assortiment de cordonnerie, pour l'usage des cordonniers, &c &c
30 nov 32, rue Conti, entre Chartres et Royale.

LES Messieurs, Dames, Fillettes et Enfants, trouveront à la fabrique de [illegible] Chaussures [illegible] rue Royale, les articles ci-après et aux prix suivants:

Pour Dames, Fillettes et Enfants.

Bottines prunelle [illegible] de $2 à $4 25 la paire; do chaussons en [illegible] vernis de $2 50 à $3 75 la paire, tient des souliers en prunelle, maroquin, peau vernie, [illegible] aussi un assortiment de bottines pour fillettes et enfants de $1 50 à $2 50 la paire.

Pour Messieurs et petits garçons.

Brodequins [illegible] et escarpins de danse, en peau de veau et vernis, de $1 50 à $1 50, aussi de jolis petits brodequins pour petits garçons, et escarpins de danse de $1 50 à $2 [illegible] pour tout ce dessous fabriqué ici est d'une parfaite qualité.

Un grand assortiment de brodequins et souliers du nord, pour hommes, dames, fillettes et enfants, tels que cuir, cheville [illegible] semelle de 3 escalins à $1 50 la paire. Aussi DES SOULIERS FRANÇAIS, vernis, decolletés. Nota. Toutes personnes ayant acheté une paire de chaussures quelconque qui n'aurait pas fait bonne durée pour le prix payé, est prié de reporter la dite paire, une réduction en conséquence lui sera faite sur l'achat d'une autre paire. 29 nov—3t

PORC nouveau—70 barils mess, dernièrement reçus à vendre à l'inspection par HEWITT, HERAN & Co. 65, Camp.
8 déc.

LETTRES de change sur New York, à 60 jours de vue, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co, 45 Vieille Levée
8 déc

TRAITES sur Paris à vendre par AUGUSTE MOLIER, Rue St-Louis No 90
8 déc.

BOTTES, Souliers et Brodequins—152 caisses en débarquement de la barque Bashaw à vendre par AUGUSTE MOLIER, Rue St. Louis No. 90.
8 déc

CORDES d'emballage—35 pièces à vendre à bon marché par CH. DUFOUR, 11, Conti
8 déc

LIQUEURS—15 barils whiskey, 8 pipes genièvre de Hollande, à vendre par GEO. E. CLIFFORD, 47 Poydras
8 déc

RIZ—en magasin et à vendre par GEO. E. CLIFFORD, 47 Poydras
8 déc

CAFE—100 sacs Rio, 100 do Havane à vendre par GEO. E. CLIFFORD, 47 Poydras
8 déc

BLANC DE BALEINE—400 caisses New-Bedford, à vendre par GEO. E. CLIFFORD, 47 Poydras
8 déc

RAISINS SECS—150 caisses et 170 demi-caisses, à vendre par GEO. E. CLIFFORD, 47 Poydras
8 déc

SAVON—150 caisses No. 1 à vendre par GEO. E. CLIFFORD, 47 Poydras
8 déc

TOILE A DRAPS—30 balles toile de Renebeck, très forte, à vendre par HARROD, DARLING & co, 49 Commune
8 d

BRAI—30 barils pour clore une consignation, par HARROD, DARLING & co, 49 Commune
8 d

MORUE—200 caisses, à vendre par HARROD, DARLING & co, 49 Commune
8 d

SAC EN PITRE—2000 sacs de deux boisseaux, à vendre par HARROD, DARLING & co, 49 Commune
8 d

JEUX de barils—20 jeux, à vendre par HARROD, DARLING & co. 49 Commune
8 d

BARILS POUR MELASSES—250 barils, à vendre par HARROD, DARLING & co, 49 Commune
8 d

CAFE—100 sacs café de la Havane, fin vert, en débarquement du navire Alabama, à vendre par A. DURAND, 7 Conti
8 d

VINS—10 barils sec de Malaga, 35 de Madère et Porto, à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co, 17, Conti
30 nov

SOIERIES—Un envoi de 20 caisses contenant des lastings, cravates, écharpes, mouchoirs, chapeaux de dames, &c. récemment reçu et à vendre par WOOD & SIMMONS, 90, Magasins,
7 déc

VITRIERES, tiroirs et étagères—convenables pour les détaillans de marchandises sèches, à vendre par FOSDICK & BROTHER, 66 Camp
2 déc

RAISINS VERTS—80 jarres en débarquement et à vendre en gros et en détail, par J E LOREILHE, Encoignure Royale et Douane
30 nov

AMANDES—Un lot de 19 barils, à vendre à bon marché par J E LOREILHE, Encoignure Royale et Douane
30 nov

ASSORTIMENT complet de groceries pour steamboats et familles, toujours à vendre chez J E LOREILHE, enc. Royale et Douane
30 nov

VIN—60 barriques vin de Bordeaux, à doubles fonds, en débarquement du navire Lubbeck, venant de Bordeaux. Ce vin, très convenable pour familles et pensions bourgeoises sera vendu sur la Levée vis à vis l'hôtel de la monnaie, par J. E. LOREILHE, Encoignure Royale et Douane
3 déc

CIDRE d'Auxilles—2100 livres en débarquement du steamer Onnega, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co. 45, Vieille Levée
8 déc

BOTTES, Souliers et Brodequins—156 caisses en débarquement du navire Kentucky et du brick Choctaw, à vendre par R. G. HOBBS, 24, Douane
8 déc

AVENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Ville de Bordeaux,
339 barriques Vin rouge, diverses qualités,
3 barils Vin blanc.
C. DUFOUR, 11, rue Conti.
30 nov

A VENDRE—Un très beau Chien noir de Terre-Neuve. S'adresser à bord de la barque anglaise Dale.
ALEX. GOW, 29, rue Bienville.
2 déc

N° 23 [illegible]

BY BULL[illegible]

[illegible] Daily Paper, [illegible] Country Pape[illegible]

[illegible]

FORE[illegible]
*For* [illegible]

*For* [illegible]

CARPETING AT W[illegible]

TO THE MANU[illegible]

MANUFACTURERS [illegible]

SHAWLS! SHAWLS [illegible]

[illegible]